

JUIN 2025 | N°15

LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC
BESSAS
CHAUZON
GROSPIERRES
LABASTIDE-DE-VIRAC
LABEAUME
LAGORCE
LANAS
ORGNAC-L'AVEN
PRADONS
ROCHECOLOMBE
RUOMS
SAINT-ALBAN-AURIOLLES
SAINT-REMÈZE
SALAVAS
SAMPZON
SAINT-AURICE-D'ARDÈCHE
VAGNAS
VALLON PONT D'ARC
VOGÜÉ

Déchets

CAP SUR LA VALORISATION

P.6

Finances

UN BUDGET MAÎTRISÉ

P.7

Déplacements

ÇA ROULE POUR LE TERRITOIRE

P.9

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO



SOMMAIRE

Actualités 3



Retour en images 4 | 5



Décryptages 6 | 9



Territoire 10 | 11



Agenda 12



Directeur de publication : Luc Pichon
Rédaction : Alicia Agu et Sarah Burleraux, service communication
Crédits photos : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire
Création, mise en page : Irène Chauvel
Impression : Graphot
Imprimé à 8 000 exemplaires

L'ÉDITO

Le 15 avril dernier, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a adopté à l'unanimité le dernier budget de ce mandat. Ce budget a été élaboré sans augmentation de taux de fiscalité pour les ménages (5^e année consécutive sans augmentation des taxes foncières), avec un haut niveau d'investissement et un faible recours à l'emprunt.

Des investissements structurants sont mis en chantier : nouvelle crèche à Pradons, fin du déploiement de la fibre optique, dernier tronçon de la Via Ardèche entre Vogüe et Saint-Germain, premières aires de covoiturage. Preuve du dynamisme du territoire, une hausse significative du budget consacré au développement économique a été nécessaire afin de répondre aux nombreuses demandes d'aides à la création d'entreprises, ainsi qu'aux premiers dossiers d'aides à l'installation en agriculture.



Le territoire est l'un des plus attractifs d'Ardèche. C'est vrai pour le tourisme, mais également sur les plans économique et démographique. Afin de conserver cette dynamique, les élus communautaires ont arrêté le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce dernier prévoit pour les dix prochaines années la programmation de 2 200 logements répartis équitablement sur les 20 communes du territoire et 9,6 ha d'extensions à vocation économique. Si notre territoire est attractif c'est d'abord parce qu'il vit bien. Avec les élus du territoire, nous portons cette ambition d'offrir aux habitants les meilleures conditions de logement, de services, de déplacement, de garde d'enfants, de vie sociale, de loisirs, ...

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Le président, Luc Pichon

Bulletin d'informations

édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

16 rue des Abeilles

07150 VALLON PONT D'ARC

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr | 



Combe d'Arc UN SITE À (RE)DÉCOUVRIR



Les travaux de l'Opération Grand Site du Pont d'Arc, menés par le Département de l'Ardèche, touchent à leur fin. Ils visent à valoriser cet espace naturel exceptionnel et mieux accueillir les visiteurs. De nouveaux chemine-ments, une prairie paysagère et une mare pour la biodiversité incitent à découvrir le site à pied. Dès cet été, un animateur sera présent pour informer et sensibiliser le public. Pour vous y rendre, pensez à utiliser la navette gratuite au départ de la gare routière de Vallon Pont d'Arc !



Urbanisme DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Les habitants se sont déplacés en nombre lors de la réunion publique du 7 avril 2025.

Engagé depuis 2020, le travail d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal entre dans sa phase finale. Conformément à la procédure, le PLUI a été arrêté en conseil communautaire

le 15 avril dernier. Cela marque la fin de sa phase de conception, au cours de laquelle se sont tenus plusieurs ateliers avec les habitants, 3 réunions publiques et de nombreuses séances de travail avec les élus municipaux des 20 communes du territoire. L'objectif était de trouver le meilleur équilibre pour assurer l'avenir de notre territoire, entre préservation et développement. Le PLUI sera ensuite soumis à enquête publique à l'automne 2025, pour une entrée en vigueur espérée début 2026.

 cc-gorgesardeche.fr/projet-plui



Centre social et culturel

UN NOUVEAU LIEU POUR FAIRE VIVRE LE TERRITOIRE



Une fresque a été réalisée pour marquer l'ouverture.

C'est dans les murs de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc qu'a officiellement ouvert le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche, lors d'un après-midi convivial le 16 avril. Pensé avec les habitants, ce nouvel espace intègre les services enfance et jeunesse, et proposera des actions en itinérance sur les 20 communes. Un lieu de rencontre, de solidarité, de projets et de convivialité, ouvert à tous !

RETOUR EN IMAGES



© Marina Geray.

Emploi

AFFLUENCE AU FORUM DES SAISONNIERS

C'est le rendez-vous incontournable d'avant-saison. Avec 500 offres d'emploi et 80 recruteurs présents, le forum s'est tenu le 8 mars à Ruoms. Nouveauté, l'espace saisonniers a également développé un site web dédié. Retrouvez des offres d'emploi mais aussi de nombreux services sur gorges-ardeche-saisonniers.fr



© Marina Geray.



© Marina Geray.

Économie

UNE RÉUSSITE POUR LE SAVOIR-FAIRE LOCAL.

La Nougaterie du Pont d'Arc a inauguré ses nouveaux locaux le 3 avril dernier à Vallon Pont d'Arc. Grâce à une aide à l'immobilier de 10 000 € de la communauté de communes, elle continue son développement et renforce l'économie du territoire.



RETOUR EN IMAGES

Culture

DES PROJETS POUR LES JEUNES

Fabriquer un podcast le long de la Via Ardèche, questionner l'identité à travers un défilé d'avatars ou donner un concert au fond de l'aven d'Orgnac : voici un aperçu des 3 parcours d'immersion culturelle proposés au premier semestre 2025 pour les accueils de loisirs et accueils de jeunes intercommunaux.



Partenariat ÉVÈNEMENTS PLEINE NATURE

La communauté de communes soutient haut et fort les grands rendez-vous qui font de notre territoire une destination privilégiée pour les sports de plein air. Deux événements ont ouvert la saison 2025 : les 8 et 9 mars, la coupe régionale VTT XCO s'est tenue pour la première fois à Vallon Pont d'Arc et le 25^e raid nature du Pont d'Arc s'est déroulé les 19 et 20 avril.





Déchets

CAP SUR LA VALORISATION

Composter, trier, valoriser... La communauté de communes multiplie les actions pour faciliter les bons gestes et encourager la réduction des déchets. Faisons un petit tour d'horizon des dernières actualités en la matière.

RETOUR SUR LA QUINZAINE TOUS AU COMPOST

Du 29 mars au 12 avril, la quinzaine nationale Tous au compost a rassemblé petits et grands autour d'animations variées pour découvrir ou redécouvrir les principes du compostage.

Au programme : fabrication de composteurs, observation des petites bêtes du sol, atelier jardinage, inauguration d'une aire de compostage

partagée à Vallon Pont d'Arc, sans oublier des temps conviviaux à Lanas et Vogüé.

Ces animations, organisées en partenariat avec le SICTOBA, ont permis de rappeler que composter ses biodéchets permet de réduire jusqu'à 40 % du poids des ordures ménagères tout en produisant un amendement naturel pour le jardin.



Une nouvelle aire de compostage partagé inaugurée place Édouard Dupoux à Vallon Pont d'Arc.



DU RESTAURANT À LA VIGNE : LA COLLECTE DES BIODÉCHETS DES PROS EN TEST CETTE SAISON

Dès la saison estivale 2025, une expérimentation de collecte des biodéchets à destination des restaurants volontaires est lancée sur les communes de Ruoms et Vallon Pont d'Arc. Ils pourront trier leurs déchets organiques qui seront collectés puis valorisés... localement.



Les frères Ozil dans leurs vignes.

Les restes d'assiette et de cuisine collectés seront en effet acheminés à Lagorce, où ils seront transformés en compost pour nourrir les sols des vignes du Domaine Ozil. Porté en partenariat avec le SICTOBA, ce projet pilote qui s'inscrit dans le cadre du plan alimentaire territorial, incarne une boucle vertueuse : les déchets issus de la restauration deviennent une ressource pour l'agriculture locale.

UN ESPACE RÉAMÉNAGÉ POUR VOS DÉCHETS VERTS À RUOMS

Après plusieurs semaines de travaux, l'aire de dépôt des déchets verts située route de Lagorce à Ruoms a rouvert ses portes début mai. Ces aménagements, réalisés par le SICTOBA, étaient nécessaires pour une mise aux normes du site et améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers. Les habitants peuvent y déposer leurs déchets végétaux aux horaires suivants : le mardi de 13h30 à 16h45, le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45, ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h15.

L'info en + : du broyat est mis gratuitement à disposition sur les aires de déchets verts. Parfait pour pailler vos plantations ou enrichir votre composteur !



Projet social territorial ON FAIT LE BILAN À MI-PAROURS

Le 16 avril, lors de l'après-midi d'ouverture du centre social et culturel, un temps fort a permis de revenir sur le bilan à mi-parcours du projet social de territoire, engagé par la communauté de communes avec la Caf à travers la

signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) en 2022. Cet outil de coordination permet de construire une réponse cohérente aux besoins des habitants, en lien étroit avec les partenaires locaux.

Un programme ambitieux a été élaboré. 34 actions ont été définies pour être menées d'ici 2026, mobilisant 147 acteurs autour de 7 grandes thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, cadre de vie et habitat, animation de la vie sociale, accès aux droits et santé/bien-être. Toutes les actions ont aujourd'hui été lancées et plusieurs sont déjà finalisées. Parmi les projets d'envergure, on retiendra la création d'une cuisine centrale intercommunale et l'ouverture récente d'un centre social et culturel, ainsi que la réalisation en cours d'une micro-crèche et d'aires de covoiturage. Autant d'actions qui s'inscrivent de manière pérenne sur le territoire.



Finances UN BUDGET MAITRISÉ

Le budget 2025 de la communauté de communes a été voté le 15 avril, dans la continuité du budget 2024 : il maintient un haut niveau d'investissement et un faible recours à l'emprunt, sans peser sur la fiscalité des ménages.

Le budget prévisionnel 2025 s'élève à 20 101 016 € en fonctionnement et à 4 796 112 € en investissement. Le budget annexe mobilités s'élève à 899 112 € en fonctionnement et 364 849 € en investissement. « Côté fiscalité, nous avons fait le choix de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel,

évitant ainsi toute charge supplémentaire pour les ménages » explique le président Luc Pichon. Les seuls ajustements concernent les hébergements non classés pour la taxe de séjour et les bases minimales d'imposition des entreprises.

Des taux de fiscalité inchangés

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 3,38 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,53 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,58 %
- Taxe d'habitation : 10,09 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16,55 %

« Le budget de fonctionnement est en légère hausse par rapport à 2024, car nous continuons à développer des services aux habitants : création d'un centre social et culturel, déve-

loppement de Rénov'Habitat et des permanences France Services. Mais ces dépenses de fonctionnement sont maîtrisées car elles font l'objet de financements importants de la

Les principaux investissements programmés pour 2025

- Réalisation de la micro-crèche de Pradons : 1 200 000 €
- Participation au déploiement de la fibre optique sur le territoire : 495 000 €
- Réalisation du tronçon de la voie verte de Vogüé à Saint-Germain : 216 000 €
- Réalisation d'aires de covoiturage : 144 400 €

Total : 4 796 112 €



part de nos partenaires (État, région, département, caf, MSA, ...) » précise Jean-Yvon Mauduit, vice-président en charge des finances et de l'administration générale.



Culture

LES CHEMINS DE LA LIBÉRATION EN TERRE D'ARDÈCHE

8 mai 1945 – 8 mai 2025 : afin de célébrer les 80 ans de la Libération, un grand bal et son orchestre ont occupé la place de la mairie de Saint-Alban-Auriolles, à l'issue de la traditionnelle commémoration de l'armistice. Cette journée marquait la fin du parcours d'éducation artistique et culturelle organisé par la communauté de communes autour des *chemins de la Libération*, dédié à la transmission et à la

mémoire auprès des jeunes générations. Étala sur l'ensemble de l'année scolaire, ce parcours a mobilisé de nombreux acteurs, comme Michèle Young, réalisatrice du film documentaire *Vol Noir, août 44*, le journaliste Olivier Bertrand, qui a enquêté sur l'histoire du massacre du hameau des Crottes à Labastide-de-Virac en 1944, et le musée de la Résistance et de la déportation du Teil.



2 jours plus tôt, le 6 mai, séquence émotion : 85 enfants de quatre écoles du territoire ont entonné le *Chant des partisans* devant le mémorial du hameau des Crottes. Lors de cette journée pédagogique, les écoliers ont également visité le hameau avec Olivier Bertrand et participé à des ateliers avec les associations des anciens combattants. Plus tôt dans l'année, des ateliers de création d'une planche de BD se sont tenus à la bibliothèque de Ruoms. Pour les adultes, de nombreuses visites commentées, lectures théâtralisées ou projections du film *Vol Noir* étaient également organisées.

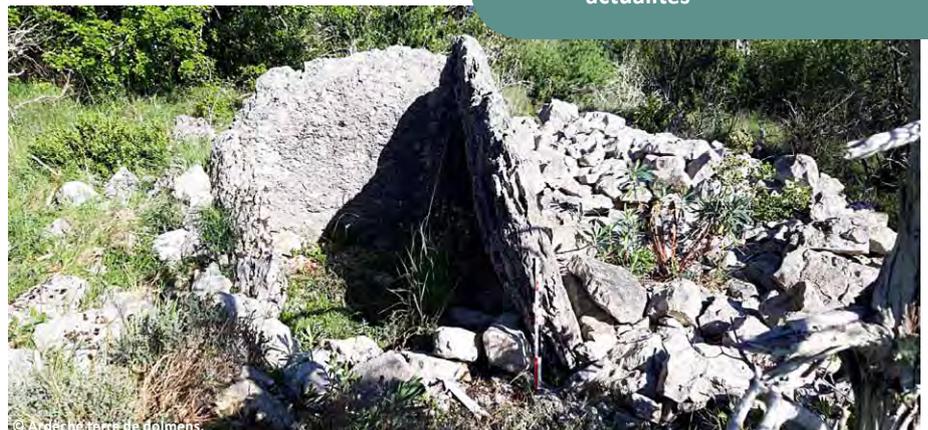


Saint-Alban-Auriolles

5 NOUVEAUX DOLMENS IDENTIFIÉS

L'association Saint-albanaise Au chevet des dolmens a fait une découverte : cinq dolmens ont été retrouvés dissimulés sous la végétation. Pas moins de 57 dolmens sont ainsi répertoriés sur cette commune ! L'association a contacté l'archéologue Sonia Stocchetti, qui a authentifié la découverte. Elle est chargée de conservation et de valorisation pour la mission Ardèche terre de dolmens, conjointe aux communautés de communes des Gorges de l'Ardèche, du Pays des Vans en Cévennes et de Beaume-Drobie. « Chaque dolmen est géolocalisé puis référencé dans la base de données Dolmens 07, qui en compte près de 900, explique-t-elle. Tous les éléments architecturaux du dolmen sont photographiés et mesurés. Une fiche de déclaration de découverte est ensuite

envoyée au service régional de l'archéologie : le dolmen est alors répertorié dans une carte archéologique nationale rassemblant l'ensemble des sites archéologiques connus. Un dolmen, même en mauvais état, est un site archéologique. Il est important de le déclarer pour pouvoir en assurer sa protection ».



À FAIRE EN FAMILLE Le professeur Jones et les aventuriers des dolmens perdus

4 sorties nocturnes sous forme d'énigmes autour des dolmens de Lablachère et Saint-Alban-Auriolles.

À partir de 7 ans. 3/6 €.

Les 23 et 30 juillet, 6 et 13 août

Sur réservation au 04 75 37 24 48



[ardeche-terrededolmens.fr/
actualités](http://ardeche-terrededolmens.fr/actualites)



Déplacements

ÇA ROULE POUR LE TERRITOIRE !

Entre aménagements cyclables, nouvelles aires de covoiturage et sensibilisation des jeunes aux déplacements doux, la communauté de communes renforce son engagement en faveur de mobilités accessibles à tous.

LA VIA ARDÈCHE BIENTÔT FINALISÉE

Après 29 km de voie verte existants entre Vogüé et Grospierres, l'aménagement des 1300 m restants pour relier Vogüé à Saint-Germain vient de démarrer. Ce tronçon devrait être finalisé pour l'automne. Il permettra à terme une continuité cyclable avec la vallée du Rhône.



© Marina Geray

Le passage souterrain sous la RD111, prévu pour sécuriser la traversée de la route départementale par la voie verte entre Grospierres et Beaulieu, s'inonde ponctuellement lors de fortes pluies, en raison des eaux souterraines exceptionnellement hautes. Des solutions pérennes sont à l'étude avec les partenaires. En attendant, l'ouvrage est utilisable grâce à la mise en place d'un système de pompage provisoire. Il est recommandé de rouler prudemment et de suivre la signalétique en cas de déviation ponctuelle.

DÉVELOPPER L'AUTOSTOP ET LE TRANSPORT À LA DEMANDE DE PROXIMITÉ

Parallèlement au déploiement d'un réseau d'aires de covoiturage sur le territoire, dont la première vient d'être mise en service à Ruoms, d'autres actions vont voir le jour dans les prochains mois : d'une part, matérialiser des arrêts d'autostop et créer une communauté d'utilisateurs via le dispositif Réso'Pouce, d'autre part développer des lignes de transport de proximité sur réservation. L'objectif



est de proposer des solutions pour les personnes non motorisées et encourager un usage plus collectif de la voiture pour les trajets domicile-travail ou les déplacements du quotidien.

LES ENFANTS SUR LA VOIE VERTE... ET AU MICRO



Lors des mercredis de mars et d'avril, un groupe d'enfants des accueils de loisirs intercommunaux ont arpenté la Via Ardèche avec la webradio Allô la planète pour enregistrer un podcast. Micro à la main, ils partagent leurs découvertes patrimoniales autour des villages qu'ils traversent. Trois épisodes seront bientôt accessibles en ligne et directement sur la voie verte grâce à des QR codes placés le long du parcours.



À suivre sur cc-gorgesardeche.fr



Logement

RÉNOV'HABITAT ÉLARGIT SON ACCOMPAGNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier, grâce à son agrément « Mon accompagnateur Rénov »,



le service public de la communauté de communes Rénov'Habitat accompagne aussi les ménages intermédiaires et supérieurs (revenu fiscal supérieur à 32 197 € pour un couple). Ce service payant comprend un appui administratif, un audit énergétique et un accompagnement technique. Le service demeure gratuit pour les foyers modestes. Rénov'Habitat vous reçoit lors de ses permanences dans plusieurs communes et des animations grand public seront bientôt organisées.



Frelon asiatique SIGNALEZ LES NIDS

La communauté de communes est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Elle prend en charge le



© Pierre Falatico.

coût de destruction des nids, habituellement à la charge du propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid à détruire. Vous pensez avoir localisé un nid ? Signalez-le auprès du Groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche (GDSA 07) qui procède aux vérifications avant destruction par un professionnel.

En 2024, 26 nids de frelons asiatiques ont été détruits sur notre territoire grâce à vos signalements, continuons !



Signalez les nids sur lefrelon.com
ou par téléphone au
07 85 93 06 37



cc-gorgesardeche.fr/habitat-renovation
renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr ou 04 87 60 00 06



Petite enfance

LES TRAVAUX DE LA MICRO-CRÈCHE À PRADONS ONT DÉMARRÉ

Jeudi 3 avril, élus et partenaires ont symboliquement posé des briques LEGO aux couleurs des financeurs pour lancer les travaux de la future micro-crèche intercommunale de Pradons. Prévus pour fin 2025, elle accueillera 11 enfants dans un bâtiment de 200 m² pensé pour le bien-être des tout-petits et des agents. Accompagné par le label Écolo Crèche, le pro-

jet prévoit notamment des panneaux photovoltaïques, un système adiabatique pour limiter la climatisation, un potager pédagogique et un récupérateur d'eau de pluie. Réalisé par la communauté de communes et cofinancé par l'État, la Région, la CAF et la MSA, ce nouvel équipement répond à un besoin croissant de modes de garde sur le bassin de Ruoms.



TERRITOIRE



Logement

OSEZ LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le principe est simple : vous mettez une chambre à disposition d'un étudiant, d'un apprenti ou d'un jeune actif en recherche d'un logement temporaire, et en échange la personne hébergée propose une présence rassurante, des aides occasionnelles et un partage des temps de vie ou de repas. Seule une participation financière aux charges est demandée. Cette expérience vous intéresse ? Contactez l'Espace saisonniers des Gorges de l'Ardèche : appuyé par l'association Solidarité Habitats, il met en relation les demandes et offres de cohabitation et accompagne les participants.



© Magda.



Contact Espace saisonniers : ☎ 04 75 88 17 44

16 rue des Abeilles 07150 VALLON-PONT-D'ARC

🌐 gorges-ardeche-saisonniers.fr



Se déplacer

EN SELLE AVEC LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



Les premiers habitants ont récemment reçu leur vélo à assistance électrique, en présence de Luc Pichon, président de la communauté de communes. Ce dispositif, accessible dès 16 ans, propose des vélos électriques en location pendant 6 mois (renouvelable une fois). Une priorité est donnée

aux personnes en recherche d'emploi, en formation ou sans moyen de transport pour leurs trajets du quotidien.



Quelques vélos sont encore disponibles ! Pour en bénéficier, remplissez le formulaire sur cc-gorgesardeche.fr/déplacements



Taxe de séjour

DÉCLAREZ VOTRE LOGEMENT

Le saviez-vous ? Même si vous louez votre résidence principale ou secondaire de manière occasionnelle, la déclaration de toute location touristique est obligatoire, au même titre qu'un meublé de tourisme. Un numéro « décaloc » vous est attribué, qui est nécessaire pour toute commercialisation de l'hébergement. Chaque mois, vous êtes également tenus de déclarer le nombre de nuitées touristiques, car elles sont assujetties à la taxe de séjour. Cette taxe est collectée soit par l'hébergeur, soit par les plateformes de réservation.



cc-gorgesardeche.fr

☎ 04 82 77 02 30



© M. Rissoan - ADT07.

AGENDA

Toutes les dates d'agenda sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda

ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES

DU/AU
05/15
JUIN

FESTIVAL LABEAUME EN MUSIQUES



© Lisa Hab.

SAMEDI 14 JUIN
dans l'aven d'Ornac,
19h et 21h
LEI QUARTET
POLYPHONIES
DE LA MÉDITERRANÉE

DIMANCHE 15 JUIN
Rocher des curés
à Labeaume, 11h
HIBISCUS ET
PALISSANDRE

Opéra piccolo tout terrain. Tout public, dès 6 ans.

Billetterie : labeaume-musiques.fr

DU/AU
26/28
JUIN

18^E ALUNA FESTIVAL

Ruoms
30 artistes en 3 soirées



Billetterie : aluna-festival.fr

DU/AU
09/16
AOÛT

THÉÂTRE AU MUSÉE, FESTIVAL DU MAS DAUDET

Saint-Alban-Auriolles
3 spectacles par soir.
COMÉDIE, THÉÂTRE, TOURDECHANT

Billetterie : cielesaffames.com



PROGRAMME CINÉ 7



Place de la Petite
Vitesse, Ruoms
cineode.fr/cine7

DIM
15
JUIN

L'ESPRIT DES LIEUX

BALADE CARNET DE VOYAGE

À 14h, Vallon Pont d'Arc

Racontez la Combe d'arc en images et en mots. Avec Guillaume Ganache, artiste-peintre et Sébastien Gayet, auteur jeunesse. Gratuit. Accès en navette depuis la gare routière.

Réservation obligatoire sur
gorgesdelardeche.fr



© Guillaume Ganache.

EXPOSITION ITINÉRANTE
des œuvres de Guillaume Ganache

DU 15 JUIN AU 15 AOÛT
à Lagorce, Salavas, Vallon Pont
d'Arc, Saint-Remèze...

Réalisée dans le cadre du projet Grand
Site de France des Gorges de l'Ardèche.

grandsite-combedarc-ardeche.fr



DU/AU
05/02
JUIL/NOV

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Château de Vogüé

GRANDEUR NATURE

de Brigitte Olivier

chateaudevogue.net



DU/AU
13/14
SEPT

1^{ER} FESTIVAL INTERNATIONAL DU VERRE ARCHÉOLOGIQUE



Saint-Alban-Auriolles
Archéosite Randa Ardesca

Démonstrations de maîtres verriers,
conférences, camp de reconstitution
antiquité grecque, spectacle. Avec l'association française pour l'archéologie du verre.

<http://randaardesca.fr/fiva>

DU/AU
18/21
SEPT

17^E INTERNATIONAL DE PÉTANQUE

Ruoms

Plus de 1700 équipes s'affrontent en
plein air.

